

Lorient Agglomération protège le bassin du Ter

Le bassin versant du Ter, poumon vert entre les communes de Lorient, Plœmeur, Quéven et Larmor-Plage, a fait l'objet d'un programme de restauration et d'entretien mené par Lorient Agglomération de 2011 à 2015. Pour restaurer la qualité écologique du cours d'eau, plusieurs actions ont été menées : plantations sur berges, un rechargement minéral du lit, suppression d'étangs ou encore d'aménagement d'ouvrages afin d'assurer la continuité écologique imposée par la loi. Par ailleurs, des zones humides ont été déboisées afin d'en améliorer le fonctionnement. Deux ans après ces travaux, une évaluation a permis de conclure à une amélioration de la qualité du milieu.

Au regard de la directive européenne sur l'eau, Lorient Agglomération poursuit la démarche et renouvelle un travail partenarial avec les financeurs (l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil départemental du Morbihan) et les acteurs locaux (agriculteurs, associations, riverains, entreprises...). Un état des lieux du cours d'eau débutera mardi 3 octobre. Il a été confié au bureau d'étude spécialisé X.Hardy et débouchera sur l'élaboration d'un programme d'actions détaillé pour la période 2019-2023 qui sera soumis à enquête publique à l'automne 2018.

Lorient Agglomération chef de file pour le développement durable

La préservation de l'environnement et du cadre de vie est une compétence stratégique exercée par Lorient Agglomération sur son territoire.

La protection et la valorisation des paysages et du patrimoine, la préservation des risques d'inondation, d'érosion côtière et de submersion marine, les actions de sensibilisation à l'environnement et la gestion des espaces naturels d'intérêt communautaire sont autant de stratégies mises en œuvre pour préserver le patrimoine naturel et le cadre de vie des habitants.